

Conclusions générales des auditeurs

Etablissement :	Lycée Pierre Mendès France - RENNES	
Date de l'audit :	02-juin-15	
Nom et fonction des auditeurs :	M. S. MATHOUX IEN ET/EG, Mme F. Blusseau IPE et M. E. Sorosina IA-IPR	
Libellé proposé par les auditeurs :	Lycée des métiers du bâtiment et de l'énergétique	
Exigences	Points positifs (Critères indispensables atteints) et Préconisations	Axes de progrès (Critères indispensables non atteints ou partiellement atteints) à faire précéder du numéro du critère
1 : Caractéristiques générales	1-1 Le comité de pilotage est constitué et actif. Le travail de formalisation et de structuration des actions est clairement engagé. Ce travail de formalisation ne doit pas être vu comme une contrainte du label mais comme un moyen de favoriser la réflexion dans un cadre de projet. 1-4 Les axes de communication internes ont été significativement étoffés.	1-7 Le site web de l'établissement est toujours en cours de construction. Sur le nouveau site, il conviendra que les spécificités d'un lycée des métiers soient mises en valeur.
2 : Partenariat avec la Région	2-3 Les travaux de restructuration sont engagés. 2-4 : Le lycée est engagé dans la démarche Qualycée.	
3 : Partenariat avec le monde professionnel	3-2 et 3-3 : Les procédures de préparation, de suivi et d'exploitation des PFMP existent. Elles sont globalement formalisées. 3-13 L'élaboration et la signature des conventions de partenariat avec les entreprises sont engagées. 3-15 L'implication des professionnels dans diverses actions du lycée est réelle.	3-1 : Les missions de la cellule de partenariat sont formalisées. Le travail de réflexion et de formalisation est à faire vivre. 3-9 : Les modalités retenues pour les apprentis gagneraient à être généralisées à l'ensemble des élèves.
4 : Formation	4-3 Différentes actions sur la sécurité en ateliers sont engagées. 4-4 Le DU est à jour.	4-3 : Le port des EPI par chaque élève n'est pas systématique en ateliers.

5 : Vie lycéenne et services associés		
6 : Ouverture sur l'extérieur (Arts et culture - International)		
7 : Validation des Acquis de l'Expérience		7.2 - Une information systématique auprès des élèves doit être effectuée.

Conclusion :

L'audit mené ce jour fait suite à un précédent audit en date du 24 février 2014 qui avait conduit le groupe d'auditeurs précédents à ne pas émettre un avis favorable au maintien du label Lycée des métiers pour le lycée Pierre Mendès France et à proposer à l'établissement un délai d'un an pour se mettre en conformité avec les exigences du label.

Le lycée Pierre Mendès France jouit d'atouts incontestables :

- une offre de formation dans le domaine du bâtiment et de l'énergétique allant du CAP à la Licence Professionnelle,
- une réelle mixité des publics accueillis (scolaires, apprentis, stagiaires de la formation continue),
- des enseignants et des élèves investis dans de nombreux projets diversifiés.

Les auditeurs ont pu mesurer la mise en œuvre d'une véritable démarche structurée en mode projet et ont constaté de nombreux progrès, notamment en termes de structuration, de formalisation et de communication. La présence d'anciens élèves et de professionnels ainsi que la richesse des documents justificatifs fournis témoignent d'un engagement réel de l'établissement dans l'obtention du label Lycée des métiers. Nous faisons confiance à l'établissement pour poursuivre dans cette voie, notamment en prenant appui sur les différents axes de progrès évoqués au cours de la journée et contenus dans le présent rapport.

Le groupe d'auditeurs est FAVORABLE

Signature des auditeurs :

F. Blusseau IPE

Mathoux Serge IEN économie-gestion

Eric Sorosina IA-IPR mathématiques



